



**SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE LA JEUNESSE  
ET DE L'ENGAGEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LIEN SOCIAL : UNE CONVENTION POUR SOUTENIR ENCORE PLUS LES 30 000 ASSOCIATIONS ET 72 FEDERATIONS ET ASSOCIATIONS NATIONALES**

Jeudi 13 janvier 2022

**Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sport, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement et Nicolas GRIVEL, directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales, en présence d'Isabelle SANCERNI, présidente du conseil d'administration de la Cnaf, ont signé ce jeudi 13 janvier 2022 une convention cadre nationale « Guid'Asso » pour renforcer l'accompagnement des associations et des porteurs de projet qui œuvrent chaque jour sur le territoire national au renforcement de la cohésion sociale.**

À travers cet engagement, l'objectif est double : soutenir le fonctionnement des associations et des centres sociaux, favoriser la création de nouvelles structures et garantir ainsi aux citoyens un accompagnement gratuit et de proximité.

À la suite de réflexions communes, menées par la DJEPVA (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire, et de la vie associative) et la CNAF avec le concours du Mouvement Associatif, la convention-cadre « Guid'Asso » répond aux attentes du monde associatif concernant l'amélioration de l'articulation et de la concertation entre les acteurs concernés, ainsi que la visibilité des offres d'accompagnements disponibles sur les territoires.

**Partenaires historiques de la vie associative, les Caf ont mobilisé en 2020 plus d'1 milliard d'euros pour soutenir 30 000 associations et 72 fédérations et associations nationales.** Le ministère est pour sa part, le département ministériel qui octroie le plus d'aides au secteur associatif dans un grand nombre de secteurs.

La convention-cadre nouée avec l'État prévoit ainsi de renforcer la politique de l'accompagnement associatif, avec plusieurs engagements :

- co-construire une nouvelle stratégie territoriale de l'accompagnement pour valoriser les dynamiques associatives et faciliter les synergies entre les différents acteurs de l'accompagnement, avec la participation conjointe aux instances existantes, à l'échelon du territoire ;
- faciliter la lisibilité du nouveau réseau de l'accompagnement ;
- renforcer les compétences des acteurs de l'accompagnement, notamment via un modèle économique durable des acteurs de l'accompagnement, la création d'une base de données partagées pour favoriser la capitalisation des connaissances et des outils, ou encore le développement de la formation continue et collective pour faciliter les pratiques quotidiennes.

*« Nos associations sont le poumon de notre société. Elles jouent un rôle fondamental au bien vivre ensemble partout sur notre territoire, de lutte et de prévention des clivages et des inégalités. Elles concourent ainsi à l'animation et au développement des territoires et au renforcement de la citoyenneté et de la démocratie. Il était nécessaire de leur faciliter l'accès à l'information et aux différents services susceptibles de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets. C'est chose faite aujourd'hui avec la signature de la convention "Guid'Asso". »* a déclaré Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement

*« Soutenir financièrement les associations qui tissent la cohésion sociale chaque jour sur l'ensemble du territoire, c'est la fierté et l'une des missions essentielles des 101 CAF. Cette convention va aider tous ces acteurs engagés au service du vivre ensemble »,* a déclaré Nicolas GRIVEL, directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales

## **Contacts presse**

### **Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports**

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

[www.education.gouv.fr/presse](http://www.education.gouv.fr/presse)

[https://twitter.com/Education\\_Gouv](https://twitter.com/Education_Gouv)

### **Caisse nationale des allocations familiales**

Virginie Rault

07 78 95 49 90 / 01 45 65 68 84

Glen Ouerdane

01 45 65 68 86

[presse@cnafr.fr](mailto:presse@cnafr.fr)